



Union Française des amateurs d'Armes

## Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'UFA Le samedi 5 septembre 2020 à 14 h 30

8 rue du Portail de Ville - 38110 LA TOUR DU PIN

Attention, dans le respect des règles de distanciation, nous ne pourrions accueillir sur place que 15 personnes au maximum, faire la demande auprès du secrétariat par mail ou par courrier. Priorité sera donnée aux membres du Conseil d'Administration de l'UFA. Vous pourrez participer par Visio Conférence ou par le biais de votre procuration.

### Ordre du Jour :

- Rapport moral et financier exercice 2019,
- Le point sur la situation actuelle,
- Perspectives 2020,
- Débat sur des questions diverses.

Comme prévu par les statuts, les membres du Conseil d'Administration ont été élus en 2018 pour 4 ans et seront donc renouvelables en totalité en 2022 :

- |  |   |                      |
|--|---|----------------------|
| • Robert Dagonne Président d'Honneur     | • Patrick Filaire Secrétaire,           | • Renaud Dagonne,    |
| • Jean-Jacques Buigné Président,         | • Gilbert Mercier Référént délégué      | • Bernard Aubry,     |
| • Jean Pierre Bastié 1er vice-président, | • Hervé Altmeyer Délégué reconstitution | • Jack Puaud,        |
| • Luc Guillou Vice-président,            | • Maître Jean-Paul Le Moigne, Avocat,   | • Hadrien Neumayer,  |
| • Laurent Varney trésorier,              | • Maître Stéphane Nerrant, Avocat,      | • Guillaume Charvet. |
|  | • Maître Philippe Mullot, Avocat,       |                      |

Jean-Jacques BUIGNE  
Président de l'UFA

Procurations à renvoyer à UFA - BP 132 – 38354 LA TOUR DU PIN CEDEX  
ou par mail à [communication@armes-ufa.com](mailto:communication@armes-ufa.com)

*Si vous avez déjà renvoyé la procuration par mail, inutile de le faire deux fois.*

Je soussigné(e) ..... donne pouvoir de me représenter à l'Assemblée Générale de l'UFA 2020 (Mettre le nom de votre mandataire ou laisser en blanc, voir ci-dessous)

Et de procéder en mon nom aux votes nécessaires.

*Seuls les membres à jour de leur cotisation 2019 ou 2020 à la date de l'AG et présents peuvent recevoir une procuration.*

*Les procurations en blanc seront réparties entre les membres du Conseil d'administration présents. Il est conseillé de recourir au pouvoir en blanc car si votre mandataire n'est pas présent, le pouvoir sera considéré comme nul. Vous pouvez aussi indiquer le Président de l'UFA comme étant votre mandataire.*

*Les pouvoirs devront parvenir au secrétariat au plus tard la veille de l'Assemblée Générale pour être pris en compte, soit par courrier, soit par mail.*

Si vous souhaitez participer à l'Assemblée Générale en Visio-Conférence de chez vous sur votre ordinateur. Faites-en la demande au plus tard le 3 septembre 2020 à [secretaire@armes-ufa.com](mailto:secretaire@armes-ufa.com) et vous recevrez par mail, le soir du 4 septembre, un code qui vous permettra de vous connecter par Google Meet ainsi que des indications pratiques pour participer de façon «sereine » à notre AG virtuelle.